

**Aux parents des élèves
de 5P et 6P
de l'Etablissement**

Réf. : SvR/fc

Nyon, le 5 mars 2026

Madame, Monsieur,

*Une demi-journée de formation en éducation numérique à l'intention des enseignant.e.s
de 5P et 6P de notre Etablissement aura lieu*

l'après-midi du mardi 31 mars 2026,

votre enfant sera par conséquent mis en congé cet après-midi-là.

*Une permanence peut être organisée par la Direction dans certains bâtiments, permettant
de regrouper les élèves dont les parents n'ont pas de solution de garde.
En fonction des besoins, le lieu de la permanence pourrait se trouver dans une autre école
que celle de votre enfant.*

*Nous rappelons aux parents dont les enfants fréquentent une structure d'accueil
parascolaire, que cette dernière ne se substitue pas à l'école pendant l'horaire scolaire.*

*Nous vous laissons le soin de compléter l'étiquette qui se trouve dans l'agenda de votre
enfant au plus tard jusqu'au 12 mars prochain. Vous devrez nous indiquer si vous avez
une solution de garde ou si vous inscrivez votre enfant à la permanence prévue l'après-
midi du 31 mars 2026.*

*En vous remerciant de votre compréhension et de votre collaboration, nous vous prions
d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.*

La directrice



Suzanne van Rooij